



A l'attention de Mesdames et Messieurs les Parents des élèves de 6^e4

Dans le cadre de la réforme du collège appliquée en 2016, une évaluation des élèves par compétences a été proposée.

C'est ce type d'évaluation que nous mettons en place cette année en 6^e4 avec une équipe de professeurs volontaires.

◆ Objectifs :

- Rester dans la continuité de ce qui est fait à l'école pour la fin du cycle 3 de l'élève
- Permettre un meilleur repérage des points forts et des fragilités des élèves
- Mieux valoriser et mettre en confiance les jeunes collégiens et favoriser ainsi leur progression (disparition de la note sanction)

◆ Modalités d'évaluation :

- Les professeurs proposeront les habituelles évaluations formatives (en cours d'apprentissage) et sommatives (finales pour estimer les acquis) avec des compétences identifiées pour chaque activité
- Les élèves seront amenés à s'auto-évaluer
- Ils pourront aussi être évalués par leurs pairs (autres élèves)

◆ Suivi par les familles

- Via Pronote les parents pourront vérifier les évaluations des compétences réalisées par les professeurs, comme dans le cas de devoirs ou de contrôles notés
- Lors des rencontres prévues avec les professeurs, ils seront également informés de l'évolution de leur enfant

En fin d'année nous ferons le bilan de cette expérimentation visant à rendre l'élève plus actif et plus apte à définir des méthodes de travail efficaces.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous accordez dans l'accompagnement de vos enfants et en comptant atteindre notre objectif pour ces jeunes collégiens en dernière année du cycle 3, je tiens à vous assurer de l'engagement des équipes du collège.

V. GODFRIN - Principale